

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer. 4ème paquet ferroviaire</p> <p>Abrogation Règlement (EC) No 881/2004 2002/0024(COD) Voir aussi 2013/0013(COD) Voir aussi 2013/0015(COD) Voir aussi 2013/0016(COD) Voir aussi 2013/0028(COD) Voir aussi 2013/0029(COD)</p> <p>Sujet 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/0014(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	<p>Abrogation Règlement (EC) No 881/2004 2002/0024(COD) Voir aussi 2013/0013(COD) Voir aussi 2013/0015(COD) Voir aussi 2013/0016(COD) Voir aussi 2013/0028(COD) Voir aussi 2013/0029(COD)</p>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/8/00564